

# CONTENTIEUX DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

## OBJECTIFS

La formation s'adresse à des professionnels du droit de la protection sociale complémentaire (juristes des assurances, mutuelles, institutions de prévoyance, avocats...). Ce module peut être suivi seul, ou en complément du master 2 Cadres de la mutualité, des assurances, et de la prévoyance (CAMAP). Cette formation a donc une double finalité :

- ▶ accompagner la spécialisation de professionnels déjà en exercice dans ce domaine;
- ▶ fournir aux stagiaires en formation continue ou initiale une connaissance précise du secteur de la protection sociale complémentaire.

## COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Connaissances fondamentales concernant le contentieux de la protection sociale complémentaire (détermination des juridictions compétentes, principes directeurs du procès...).
- ▶ Outils pratiques pour la gestion de dossiers de contentieux, grâce à la préparation de cas didactiques, encadrés par des spécialistes de ce contentieux.

## PUBLIC

Étudiants en formation initiale du master 2 CAMAP souhaitant approfondir leurs compétences en droit de la protection sociale complémentaire.  
Professionnels ayant exercé au moins un an une activité en lien avec le secteur de la protection sociale souhaitant évoluer dans les métiers juridiques des organismes complémentaires.  
Avocats souhaitant une spécialisation vers ce type de contentieux.

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

**Responsables pédagogiques : Camille Chaserant, Cédric Jacquélet, Francis Kessler, Irène Politis.**

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de professionnels de la protection sociale complémentaire.

# PROGRAMME

## Introduction au contentieux

- ▶ Les ordres de juridiction
- ▶ Les règles essentielles du procès civil
- ▶ Introduction à la procédure pénale

## Le contentieux de la protection sociale complémentaire

- ▶ Protection sociale et contentieux prud'homal
- ▶ Protection sociale et contentieux de la Sécurité sociale
- ▶ Protection sociale et contentieux collectif
- ▶ Protection sociale et contentieux pénal

## DURÉE

4 jours

## TARIFS

1 780 € nets de taxe

## DATES

Nous consulter

## CONTACT

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements  
(inscription, formation  
en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69

formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr